

> Entretien avec

Alain Henriet

IGEN, doyen du groupe économie et gestion

Économie et gestion, enjeux et perspectives

Quel est l'avenir de l'économie et gestion ? Quelle place occupe-t-elle aujourd'hui dans notre système éducatif ? Alain Henriet a reçu *Économie et Management* pour faire le point sur une discipline multiple, en phase avec les évolutions des organisations et conduisant de nombreux élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle.

Propos recueillis par
Hervé Kéradec



DR

Quelle est l'importance des voies technologique et professionnelle tertiaires dans le système éducatif français aujourd'hui ?

La réponse à cette question est complexe, car il faut déterminer le champ du « tertiaire » dans les formations technologiques et professionnelles.

Si on entend par là l'ensemble des formations qui préparent à des métiers de services, ce champ est plus étendu que les seules formations prises en charge par l'inspection générale d'économie et gestion, car il comprend également les formations préparant aux métiers de services à la personne (secteur sanitaire et social, médico-social, coiffure, esthétique...) suivies par des collègues d'autres domaines disciplinaires. Il n'en reste pas moins que l'économie et gestion assure le pilotage de 106 diplômes dans une grande variété de secteurs d'activité (tableau 1). Par ailleurs, des enseignements relevant de l'économie et gestion sont aussi présents dans des formations appartenant au secteur de la production, en particulier en BTS et en baccalauréat professionnel.

La voie technologique n'est-elle pas à l'étroit entre la voie professionnelle et la voie générale ? Quelle peut être sa place dans les années à venir ?

La voie technologique au sein du lycée correspond, sauf exception¹, à un double cycle :

> le cycle de détermination qui correspond à la seconde générale et technologique, permettant à l'élève de tester ses goûts et ses aptitudes avant de choisir une orientation en première, notamment au travers des enseignements d'exploration. (Soulignons au passage la place prise par l'enseignement de « PFEG² » qui permet à environ 20 % des élèves de seconde de découvrir quelques éléments clés de la vie des organisations) ;

1 > Une exception notable concerne le baccalauréat technologique hôtellerie dont le cycle de formation s'étale sur trois ans avec une seconde spécifique.

2 > Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

Tableau 1. Les 106 diplômes de l'économie et gestion

Commissions paritaires consultatives	CAP	BEP ¹	MC	BP	Bac pro	Bac techno	BTS	Total
7 (alimentation)	8	1	5	3	3			20
11 (transport, logistique, sécurité)	4	1	3	2	3		1	14
12 (communication graphique et audiovisuelle)		1					1	2
15 (commercialisation et distribution)	9	1	3	2	3	1	5	24
16 (services administratifs et financiers)	1	1	1	5	1	3	9	21
17 (tourisme, hôtellerie, restauration)	4	2	7	5	2	1	4	25
TOTAL	26	7	19	17	12	5	20	106

MC : mention complémentaire (niveau V et niveau IV) ; BP : brevet professionnel.

1 > Le cycle de formation au BEP s'est progressivement éteint depuis 2008 avec la mise en place des baccalauréats professionnels en trois ans, mais certains BEP ont été maintenus en tant que certification intermédiaire.

> le cycle terminal qui correspond aux classes de première et de terminale avec une légère spécialisation au fil du cycle. La vocation des baccalauréats technologiques étant la préparation aux études supérieures (de bac + 2 à bac + 5), l'approfondissement de la spécialité sera poursuivi dans le post-baccalauréat. Les méthodes pédagogiques inductives y sont plus prégnantes que dans les filières de la voie générale. La dernière réforme de l'enseignement au lycée professionnel a conduit à une modification structurelle profonde avec la transformation de deux cycles de deux ans (BEP puis baccalauréat professionnel) en un seul (baccalauréat professionnel en trois ans) mais n'a pas modifié la vocation initiale de ce baccalauréat, à savoir l'insertion professionnelle immédiate. Sa construction repose toujours sur cet objectif en prenant en compte les débouchés professionnels au niveau IV ; c'est une des raisons qui justifie la transformation récente des baccalauréats professionnels « comptabilité » et « secrétariat » en un seul baccalauréat « gestion-administration ». Une poursuite d'études supérieures réussie pour un bachelier professionnel est envisageable à la sortie de

la classe de terminale, à condition qu'elle soit préparée et réfléchi. La généralisation du dispositif « admission post-bac » (APB) en classe terminale a amené certains élèves de terminale professionnelle à faire acte de candidature dans des filières qui n'étaient pas en adéquation avec leur profil de compétences. Pour réduire les déceptions et les échecs, les recteurs ont été invités à mettre en place pour la rentrée 2014 un aménagement dans le dispositif APB par la définition de seuils d'accueil de bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs (ces seuils varient suivant la spécialité et dans certains cas, selon le lieu d'implantation). Il faut préciser que, corollairement, des seuils sont mis en place pour l'accueil de bacheliers technologiques en IUT³. Pour répondre de façon plus quantifiée aux deux premières questions, nous pouvons rapporter les données fournies par la DEPP concernant la répartition des candidats au baccalauréat session juin 2014 (métropole + DOM) selon les voies (tableau 2).

3 > Pour information, les deux-tiers des étudiants inscrits en première année d'IUT en 2012-2013 – toutes spécialités confondues – sont titulaires d'un baccalauréat S ou ES.

Tableau 2. Répartition des candidats au baccalauréat, session juin 2014

Générale	336 266	47 %	L : 53 249 ; ES : 108 192 ; S : 174 825
Technologique	142 274	20 %	
<i>Production</i>	40 983		STI2D : 27 625 ; STL : 7 687 ; STAV : 5 671
<i>Services</i>	98 235		ST2S : 26 112 ; STMG : 69 542 ; Hôtellerie : 2 581
<i>Autres</i>	3 056		STD2A : 2 722 ; TMD : 334
Professionnelle	232 093	33 %	
<i>Production</i>	107 096		
<i>Services</i>	124 997		
Total	710 633	100 %	

Source : DEPP, note de juillet 2014.

La voie technologique n'est pas marginale avec 20 % des effectifs, mais on peut observer globalement, au cours des dernières années, une légère érosion des effectifs. En ce qui concerne la filière économie et gestion proprement dite, le nombre de candidats à la session de juin 2014 du baccalauréat STMG (qui représente à lui seul près de la moitié des candidats de la voie technologique) fait jeu égal avec celui des candidats des filières apparentées du baccalauréat professionnel (commerce, vente, accueil et relations clients-usagers, comptabilité et secrétariat). Un point important est à mettre en exergue à partir de l'observation du tableau 3 : la montée en puissance du baccalauréat professionnel a fait rapidement progresser la part des diplômés du baccalauréat dans une génération (on s'approche effectivement de l'objectif des 80 %), sans impacter fortement la place de la voie technologique, tendant à prouver que les voies professionnelle et technologique sont plus complémentaires que concurrentes.

Tableau 3. Part des bacheliers dans une génération

	1990	2000	2010	2014
Bac général	27,9	32,9	34,5	37,7
Bac technologique	12,8	18,5	16,3	15,9
Bac professionnel	2,8	11,4	14,3	23,7
Total	43,5	62,8	65,1	77,3

Source : tableau construit à partir de documents DEPP.

Après la première session du baccalauréat STMG en juin 2014, quelles leçons peut-on tirer de cette dernière réforme ?

Il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions définitives, mais on peut faire plusieurs observations. La réforme de la filière technologique tertiaire mise en œuvre à la rentrée 2012 s'est inscrite dans le prolongement de la précédente rénovation, encore relativement proche, du passage de STT à STG. Elle intègre l'accompagnement personnalisé (AP), dispositif important de la réforme du lycée général et technologique mais pas encore totalement bien appréhendé par les enseignants ; en particulier, je souhaite attirer l'attention sur le rôle des intervenants en AP concernant l'aide à l'orientation dès la classe de première. Au niveau structurel, la volonté de rapprocher les quatre spécialités s'est traduite par une classe de première commune et une différenciation en terminale limitée au seul contenu de l'enseignement de spécialité. Cette rénovation a été l'occasion, tout en confirmant la place du management des organisations comme élément identitaire fort de la filière économie

et gestion, d'introduire un enseignement de sciences de gestion en classe de première. La perspective d'une poursuite d'études systématique explique une « spécialisation retardée » et l'entrée par des questionnements qui n'ont pas l'ambition de couvrir l'exhaustivité du champ de la gestion, et encore moins de former des professionnels, mais d'appréhender les questions fondamentales qui seront approfondies dans l'enseignement supérieur. Globalement, la rénovation a été plutôt bien perçue par les enseignants et les élèves. La progression du taux de réussite enregistrée lors de cette première session (passage de 84,3 % en 2013 à 89,9 % en 2014) est de nature à rassurer ceux qui craignaient un impact négatif de l'inflexion prise en termes d'approche et de compétences visées. Cependant, l'objectif de rééquilibrage entre les spécialités de terminale, déjà présent dans la réforme STG, ne semble pas avoir été pleinement atteint : les effectifs scolarisés de la spécialité « mercatique » se sont un peu dégonflés (29 226 en 2013-2014), au profit de la spécialité « ressources humaines et communication » (20 056). En revanche, les effectifs de la spécialité « SIG » restent à un niveau très bas (2 531) et ceux de la spécialité « gestion et finance » régressent (16 730). Cela est d'autant plus surprenant que le taux de réussite au baccalauréat dans cette dernière est sensiblement identique à celui des autres spécialités et que les débouchés pour les titulaires du bac « gestion et finance » sont variés et importants. Un effort en termes d'information et d'explicitation doit être engagé par toutes les parties concernées.

L'enseignement « Droit et grands enjeux du monde contemporain » a permis un travail avec d'autres disciplines. Il semble plébiscité par les élèves...

La mise en place de l'enseignement « Droit et grands enjeux du monde contemporain » en terminale L est une réussite. En effet, depuis sa création, il y a trois ans, les élèves de la série littéraire sont de plus en plus nombreux à choisir cet enseignement qui les passionne. Prenant appui sur des méthodes pédagogiques actives et sur l'observation de situations juridiques tirées de la vie courante, les thèmes abordés couvrent quasiment l'ensemble des notions juridiques qui permettent d'expliquer le fonctionnement de la société et participent pleinement à l'éducation à la citoyenneté. Cet enseignement constitue une initiation au droit, ce qui n'est pas sans intérêt en matière de poursuite d'études supérieures. Autre élément remarquable, cet enseignement est assuré par des professeurs habilités, disposant d'un diplôme au moins égal à la licence en droit ou équivalent (IEP).

Il convient d'ailleurs de souligner qu'il ne relève d'aucune discipline en particulier et qu'il a permis à des équipes pluridisciplinaires – notamment économie et gestion et sciences économiques et sociales, mais aussi philosophie et histoire-géographie – de travailler ensemble sous la conduite d'inspecteurs pédagogiques référents assurant le pilotage académique de cet enseignement. Rares sont les élèves qui n'obtiennent pas la moyenne à l'épreuve du baccalauréat, qui prend appui sur une recherche personnelle menée par l'élève au cours de sa formation.

Quelles sont les perspectives en ce qui concerne les formations supérieures relevant de l'économie et gestion ?

Au niveau des sections de techniciens supérieurs, les rénovations sont engagées lorsque les membres de la commission paritaire consultative concernée (représentants des professions et acteurs de la formation) considèrent que le diplôme n'est plus en adéquation avec les besoins de la profession. S'agissant d'un diplôme professionnel, il est important de faire les adaptations nécessaires en fonction de l'évolution du marché de l'emploi. Après les rénovations récentes des BTS services informatiques aux organisations, professions immobilières et tourisme, la rentrée 2014 verra la mise en place du BTS banque – conseiller de clientèle (particuliers) et la suivante celle du BTS comptabilité et gestion.

Les prochains diplômes concernés devraient être les BTS commerciaux dans la foulée de la rénovation engagée sur les baccalauréats professionnels de la filière. À la différence de la précédente, cette vague de rénovations n'a pas donné lieu à une construction fondée sur un référentiel commun européen. L'orientation actuelle de l'Union européenne⁴ est plutôt de développer un système de reconnaissance mutuelle des diplômes professionnels délivrés par les membres de l'Union sur la base du respect d'un dispositif-cadre de certification (qui doit aboutir à la délivrance de crédits ECVET en se référant à la validation de blocs de compétences professionnels⁵). Dans cette logique, les rénovations récentes de BTS ont intégré peu ou prou le passeport ou livret de professionnalisation, outil qui permet de suivre l'acquisition des compétences associées aux situations professionnelles caractéristiques des métiers visés.

4 > Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2009.

5 > L'ECVET est un système d'accumulation et de transfert d'unités conçu pour l'enseignement et la formation professionnels en Europe. Il permet d'attester et d'enregistrer les acquis des apprentissages effectués par une personne dans différents contextes, que ce soit à l'étranger ou à travers un parcours d'apprentissage formel ou non formel.

Comment les classes préparatoires relevant de l'économie et gestion évoluent-elles ?

Ces classes préparatoires connaissent des évolutions différenciées. L'implantation des classes « économiques et commerciales technologiques » progresse régulièrement depuis une décennie pour atteindre à la rentrée 2014 une quarantaine de sections (dont cinq en établissements privés sous contrat). Leur programme vient d'être mis à jour pour être en phase avec celui de STMG puisque ces classes sont dédiées aux bacheliers sortant de cette filière. Le taux de remplissage de certaines d'entre elles pourrait être amélioré eu égard à la réussite globale des élèves fréquentant cette voie d'accès aux écoles supérieures de management. À noter qu'une expérimentation est en cours dans deux établissements (à Strasbourg et à Marseille) pour permettre, sur un cycle de trois ans, à des bacheliers professionnels de préparer les concours du haut enseignement commercial. Les 87 classes préparant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), dont 25 relevant de l'enseignement privé sous contrat, sont totalement intégrées dans le cursus LMD depuis 2008 puisqu'elles ont vocation à préparer en trois ans un diplôme qui donne le grade de licence. La tendance des dernières années est la progression du taux de bacheliers généraux dans ces sections au détriment des bacheliers technologiques tertiaires alors que ces derniers y ont toute leur place (quelle que soit la spécialité choisie en STMG). En revanche, le flux d'admission parallèle en deuxième année de titulaires d'un BTS CGO ou d'un DUT GEA se maintient (dans une fourchette de 15 à 20 % de l'effectif de DCG2). Les modifications récentes concernant les écoles normales supérieures (autonomie de l'ENS de Rennes depuis le premier janvier 2014, déménagement programmé de l'ENS de Cachan) et les évolutions sur la structuration et la politique de recrutement des écoles supérieures de management ont conduit à engager une réflexion sur la finalité et l'organisation des classes préparatoires à l'ENS, d'une part, et sur le développement d'« ATS tertiaires », d'autre part. À partir du modèle des ATS (Adaptation pour techniciens supérieurs tertiaires) industrielles et des dispositions encore en vigueur pour les CPGE ENS D en un an, une expérimentation a été lancée en 2008 visant à accueillir pendant un an des titulaires de BTS ou de DUT pour les préparer aux concours parallèles des écoles supérieures de commerce, tout en leur permettant d'obtenir une licence dans le cadre d'un partenariat avec les universités. L'élargissement progressif de l'expérimentation à huit classes permet de tirer des conclusions positives

conduisant maintenant à fonder la pérennisation statutaire de ce type de classes préparatoires.

Quel regard portez-vous sur la formation et le recrutement des professeurs d'économie et gestion ?

Les dernières années ont été caractérisées par un environnement complexe et turbulent dans ce domaine (à l'exception des modalités de recrutement des agrégés qui n'ont pas connu de modification sensible⁶). Lancée en juillet 2008, la réforme dite de la « mastérisation » du recrutement de tous les enseignants⁷ a conduit, après une phase transitoire, à la définition de nouvelles maquettes de concours pour la session 2011, avec une structure unifiée de deux épreuves écrites d'admission et de deux épreuves d'admissibilité de même poids pour les épreuves externes du CAPET et du CAPLP. Cette première réforme a été l'occasion de faire évoluer l'approche en économie et droit dans les concours externes économie et gestion CAPET et CAPLP :

- > en segmentant la première épreuve d'admission en une partie de synthèse à partir d'un dossier documentaire économique et juridique ;
- > en laissant au candidat la possibilité de mieux valoriser son cursus en lui offrant le choix de traiter une série de questions d'ordre économique ou d'ordre juridique dans la seconde partie.

Par ailleurs, ont été créées une option « transport et logistique » au CAPLP et une option « gestion des activités touristiques » au CAPET. Le changement politique intervenu en 2012 a confirmé le recrutement des enseignants au niveau master, mais a mis en exergue la nécessité d'une formation professionnelle, d'où la mise en place de composantes universitaires académiques dédiées au master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) habilitées au niveau national : les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé). La vocation de ces écoles est d'apporter à la fois la formation scientifique disciplinaire et la formation pratique au métier. Leur mise en place rapide, dès la rentrée 2013, a soulevé des difficultés d'ordre institutionnel, matériel et organisationnel. Parmi celles qui restent à résoudre, une semble particulièrement vive : la faiblesse de l'offre de préparation actuelle pour les spécialités technologiques et professionnelles, en particulier

6 > Sauf en économie et gestion avec la création d'une option E « production de services » caractérisée par la mise en place de thématiques pluriannuelles pour les épreuves de spécialité (actuellement « banque-finance » à l'externe et « hôtellerie-restauration-tourisme » à l'interne).

7 > Avec un aménagement particulier pour les spécialités de lycée professionnel pour lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur à celui du baccalauréat.

pour celles dites « à petits flux ». Il me paraît urgent d'engager une régulation ministérielle qui transcende les frontières académiques et permette d'identifier des pôles de spécialités au niveau national.

Les maquettes de concours, tout juste mises en place, ont été amendées pour une application dès la session 2014. Les phases d'admissibilité et d'admission des concours externes se déroulent maintenant au cours du deuxième semestre du master 1 et les lauréats approfondiront leur formation en master 2 ; cependant, dans chacune des quatre épreuves du concours doivent être prises en compte les dimensions didactiques et pédagogiques de l'enseignement en lien avec la dimension scientifique, ce qui complexifie la nature des épreuves. La place du management continue de s'affirmer puisqu'il devient l'angle d'entrée dans la partie de synthèse de l'écrit du CAPET économie et gestion.

Un mot sur la formation continue des enseignants : la réduction constante des budgets académiques alloués à ce qui devrait être un élément clé de la gestion de la carrière professionnelle amenuise la possibilité de proposer des stages ou des colloques au niveau national. Nous sommes contraints de nous focaliser sur les filières du secondaire lorsqu'elles connaissent des rénovations profondes et sur quelques manifestations emblématiques telles que les « Journées du management » qui ont lieu chaque année courant octobre. Pour maintenir la diversité des échanges de nature scientifique et pédagogique avec les enseignants d'économie et gestion, en complément des ressources numériques à distance, il nous faut accentuer les soutiens partenariaux avec l'univers économique et académique. La transformation récente du Cerpet en Cerpep⁸ n'est pas étrangère à cette évolution.

En quoi les pratiques didactiques et pédagogiques de l'économie et gestion sont-elles spécifiques et innovantes ?

La démarche caractéristique de l'enseignement en économie et gestion est de prendre comme point de départ l'observation et l'analyse du fonctionnement d'organisations, tant d'un point de vue organique que dans les relations avec leur environnement, pour répondre à une problématique de gestion.

Dans la filière professionnelle, cette analyse permet de comprendre et de mettre en œuvre les processus pertinents par rapport à une situation professionnelle donnée ; dans la filière technologique, l'analyse vise davantage à dégager des principes de gestion dans une perspective de conceptualisation.

8 > Centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions.

Du point de vue didactique, une des évolutions significatives de l'écriture du référentiel de la voie technologique tertiaire est l'entrée, dans pratiquement tous les référentiels d'enseignement, par un questionnement ciblé, mais suffisamment ouvert, à la fois pour donner un sens à la découverte et à l'articulation des notions du programme et pour montrer que la réponse ne saurait être univoque. Sur le plan pédagogique, deux tendances majeures peuvent être mises en exergue. D'une part, le développement de séquences de travail en groupe qui amènent les élèves à se répartir les rôles et activités pour réaliser la tâche ou le projet en commun dans le temps et les formes impartis. Le processus d'apprentissage ne repose plus seulement dans ce cas sur la relation enseignant-enseigné mais aussi sur les échanges entre pairs, ce qui entraîne un changement de posture du professeur. D'autre part, le recours quasi systématique à des outils numériques pour chercher, traiter et échanger l'information, pour simuler des situations, pour aider à prendre des décisions. Les outils utilisés sont des logiciels professionnels didactisés et adaptés en fonction du niveau et de la spécialisation de l'enseignement ou des didacticiels (par exemple, les jeux sérieux, le générateur d'activités en LP). Ces outils sont de plus en plus intégrés (progiciels de gestion intégrée), ce qui permet de mieux prendre en compte les interrelations entre les différentes composantes d'une organisation. Une utilisation efficace, du point de vue pédagogique, de ces outils nécessite cependant un important travail de construction d'études de cas ou de scénarios. Un effort est fait, et devra être poursuivi, pour accompagner les enseignants dans cette évolution au travers des productions pédagogiques des réseaux de ressources nationaux ou académiques et mises en ligne sur des sites économie et gestion. La matérialisation de ces deux tendances se traduit dans la mise en place d'espaces dédiés au

sein des structures de formation, tels que l'espace professionnel en baccalauréat gestion-administration ou les ateliers de professionnalisation en BTS. Corollairement, l'évaluation des élèves a tendance à se faire au plus près de la mise en situation avec la montée en puissance des contrôles en cours de formation, et à être focalisée sur la compétence. Cette notion, dans le cadre de l'évaluation formative ou certificative, soulève actuellement de nombreuses interrogations dans notre système éducatif, en particulier sur la relation entre connaissance et compétence. J'invite les enseignants à suivre les débats et propositions en cours pour mieux prendre en compte les enjeux de cette évolution.

L'économie et gestion... une discipline d'avenir ?

La réponse est tout à fait positive pour plusieurs raisons. La première, qui m'apparaît essentielle, est qu'elle permet de conduire vers la réussite professionnelle et sociale des jeunes dont les talents peuvent mieux s'exprimer dans une approche plus concrète. L'économie et gestion offre une grande variété d'enseignements, des démarches pédagogiques adaptées aux publics concernés et s'appuie sur la richesse d'un corps enseignant issu de l'université mais aussi des grandes écoles et du monde professionnel. La deuxième raison est que les sciences de gestion, au côté des sciences économiques et du droit, se développent tant à l'université que dans les grandes écoles de management, contribuant à la fois à nourrir la réflexion dans l'enseignement secondaire et à offrir des débouchés à « nos » élèves. La dernière est que les emplois relevant du secteur des services continuent à prendre une part croissante dans notre économie ; un des challenges à relever dans les années futures est de mieux faire le lien dans notre système de formation entre la dimension service et la dimension production. ●